

Délibération 2024 / 06-1

L'an deux mil vingt-quatre le mardi vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Didier LASSECHERE, Jean-Jacques BORD, Cédric LECOMTE, Arnaud PICOUT, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Jacques FAURE (procuration Mme France-Noëlle GIMENEZ), Anthony BUYS (procuration Claudine DAURY-NEYRET).

Secrétaire de séance : Mr Arnaud PICOUT.

* * * * *

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Monsieur le Maire :

- **conformément** aux inscriptions budgétaires faites au titre de l'exercice 2024, et pour assurer le financement de projets divers inscrits à la section d'investissement du budget eau,
- **propose** à ses Collègues de souscrire un emprunt d'un montant de 150.000 € auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin.

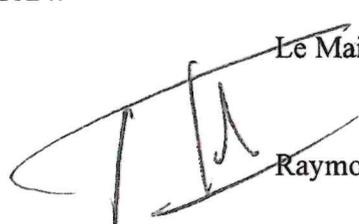
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de souscrire un emprunt d'un montant de 150.000 € auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, selon les caractéristiques suivantes :

- Durée d'amortissement : 15 ans (60 échéances)
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Taux : Taux livret A + 0.90 %
- Type de taux : Indexé
- Commission d'engagement : 150 €
- Mode d'amortissement : amortissement constant

- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, le 25 juin 2024.

Le Maire,

Raymond RABETEAU

